



Association Loi 1901  
Déclarée à la Préfecture de la Martinique sous le N° W9M1000975  
Siret : 509 435 194 00014

**BP 281 - 97286 LAMENTIN Cedex 2** [www.touscreoles.fr](http://www.touscreoles.fr)

Lamentin, le 23/12/2009

## **Communiqué de presse**

C'est avec surprise et indignation que nous avons pris connaissance des récentes déclarations publiques de M. Claude CAYOL, élu martiniquais, à l'encontre de lycéens antillais et d'enseignants métropolitains.

Ces propos sont humiliants, racistes et xénophobes ; ils sont inacceptables au 21<sup>e</sup> siècle dans la bouche de quiconque, et en particulier dans celle d'un personnage public, enseignant de surcroît, censé être un guide et un modèle pour la population, notamment pour notre jeunesse.

L'association « Tous Créoles ! » invite les composantes de la mosaïque ethnique qui constitue la population martiniquaise à s'interdire de diviser, que ce soit par des déclarations ou par des actes provocateurs : nous devons tous ensemble aller de l'avant dans la consolidation d'une société apaisée et affranchie des pesanteurs du passé.

**Roger de JAHAM**  
Co-président Martinique

**Nathalie FANFANT**  
Présidente section Paris